

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

## Informations déclarant

---

Nom Prénom FHIMA SANDRA  
Adresse mail sandra.fhima@maimonide.fr

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale ASS MAIMONIDE ECOLE RAMBAM  
Siren 321678591  
Code NAF 85.31Z - Enseignement secondaire général  
Adresse 11 RUE DES ABONDANCES 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021  
Date de fin de la période de référence 31/12/2021  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 90

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Date de consultation du CSE -  
Nombre de niveaux ou coefficients -  
Résultat final en % 0  
Population envers laquelle l'écart est favorable -  
Nombre de points obtenus 40

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 12.89  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 3.70  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 0  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 25  
Nombre de points obtenus 25

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

|  |        |
|--|--------|
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 3      |
| Sexe des salariés sur-représentés                      | femmes |
| Nombre de points obtenus                               | 5      |

## Niveau de résultat global

---

|   |    |
|---|----|
| Total de points obtenus                       | 70 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 85 |
| Résultat final sur 100 points                 | 82 |
| Mesures de corrections prévues                | -  |

## Publication du niveau de résultat global

---

|  |              |
|--|--------------|
| Date de publication                            | 28/02/2022   |
| Site Internet de publication                   | maimonide.fr |
| Modalités de communication auprès des salariés | -            |